

## ► Pourquoi Mobipôle ?

Le PDIE est une démarche progressive et pédagogique qui a pour ambition l'implication maximale des acteurs

Objectif : accompagner les collectivités dans la recherche de solutions adaptées pour améliorer le système des déplacements et réduire le trafic.

Enjeux pour l'entreprise :

- économique : limitation des coûts liés à l'absentéisme, aux déplacements, aux stationnements,
- social : diminution du stress et de la fatigue, prévention des risques routiers, création de liens sociaux,
- logistique : amélioration de la gestion de l'espace, optimisation de l'utilisation des véhicules d'entreprise,
- managérial : mobilisation des salariés autour d'un projet collectif
- image : valorisation en interne et en externe, dans le cadre d'une démarche citoyenne de protection de l'environnement



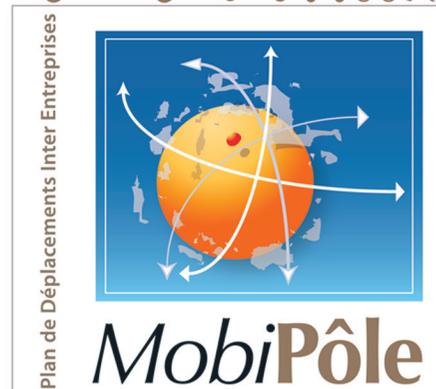
le Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence :  
1432 entreprises et 26 903 emplois

Le trafic journalier sur le pôle d'activités est estimé à 92 600 véhicules / jour. La poursuite de la densification de l'habitat ainsi que le développement des activités engendrera, à terme, une augmentation de ce trafic local

## ► Mobipôle communique et fédère



# Plan de Déplacements Inter Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence



*Un projet pour  
accroître l'accessibilité au  
Pôle d'Activités d'Aix-en-Provence*

Mobipôle est une action collective, pilotée par l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix, en partenariat avec les Autorités Organisatrices des Transports de la Région PACA (Communauté du Pays d'Aix, Conseil Général, Conseil Régional), l'ADEME et 14 entreprises du pôle d'activités



Pour la réalisation du PDIE, l'Association des Entreprises du Pôle d'Activités s'appuie sur un groupe de travail, qui depuis le lancement de Mobipôle en 2009, étudie, élabore et met en œuvre les mesures pour améliorer les déplacements sur le Pôle d'Activités d'Aix et au sein des entreprises.



Ce groupe de travail se réunit périodiquement, dans le cadre de comités techniques, ateliers thématiques, conférences de presse et expositions.

LES  
ENTREPRISES  
DU  
GROUPE  
MOBIPOLE

ACA COVOITURAGE  
AREVA TA  
ARPE  
CAISSE D'EPARGNE  
CETE MEDITERRANEE  
EASYDIS CASINO  
ENTE

EAUX DE MARSEILLE  
GDF SUEZ  
MONEXT  
ORTEC  
SPIE  
TRANSDEV CAP PROVENCE  
VEOLIA ENVIRONNEMENT

## Les grandes étapes de Mobipôle

- ▶ « analyser » (2009)
  - Phase 1 : Etat des lieux (« pré diagnostic »)
  - Phase 2 : Diagnostic prospectif et enjeux
- ▶ « agir et évaluer » (2010-2011)
  - Phase 3 : Elaboration et la validation du plan d'action (2010)
  - Phase 4 : Mise en œuvre, accompagnement, suivi et évaluation (2011)
- ▶ « Poursuite de la mise en oeuvre » (depuis 2012)

### Réalisations :

- Enquête sur les habitudes de déplacements des salariés (plus de 3300 réponses reçues.. Enquête réalisée en 2009)
- Etude d'accessibilité au Pôle d'Activités
- Analyse des fichiers RH des entreprises du groupe Mobipôle et géolocalisation de leurs salariés
- Elaboration du Plan d'Actions (2010)
  - 52 « fiches actions » réparties en 8 thématiques :
    - Animation/communication, Transports collectifs
    - Aménagements et partage de l'espace, Services en faveur du vélo et marche
    - Inciter au covoiturage, Développer l'Autopartage
    - Proposer des services à la personne
    - Organisation du travail et limitation des besoins de mobilité
- Mise en œuvre et accompagnement des premières mesures
- Réalisation d'une enquête d'évaluation (juin 2011) sur les modes de déplacements des salariés, qui révèle une augmentation de l'usage des transports en commun et de la pratique du covoiturage
- Réalisation du schéma cyclable du PAAP (décembre 2012)
- Projet de desserte TC du PAAP (2014)
- Des actions d'animation organisées chaque année dans le cadre des "Semaines Européenne de la Mobilité"